



Séparation de fait et menaces

Par Val13500, le 03/06/2012 à 19:44

Bonsoir, mon mari a quitté le domicile conjugal avec mon accord le 2 juin dernier, nous devons signer une attestation relatant ce fait et incluant notre façon de procéder pour notre fille âgée de presque 3 ans, j'ai préparé les papiers, mon mari a refusé de signer car j'avais écrit "nous soussignons déclarer par la présente et d'un commun accord nous séparer" alors qu'il souhaitait qu'il soit noté que nous faisons un "break", je lui ai expliqué que j'avais pris un modèle de lettre sur internet, il a alors déchiré les papiers et a refusé de les signer en me menaçant, je cite "si tu essaie de me séparer de ma fille, je te crève, tu étends, je te crève", et ce devant mon fils de 21 ans présent pour le week-end et mon autre fils de 12 ans (dont il n'est pas le papa), notre fille était aussi présente.

Je pense que ce n'est qu'un coup de sang mais j'aimerais savoir ce qu'il m'est possible de faire sans toutefois divorcer afin de protéger ma fille et obtenir un jugement car malgré tout, mon mari est réels lunatique et des scènes de ce genre étaient assez fréquentes lorsque nous vivions ensemble, je veux juste ma famille et pouvoir dormir tranquille.

Il n'y a-t-il pas un moyen de faire accélérer le Rv devant un JAF ?

En vous remerciant